

**Médias, prévention de la criminalité et sécurité urbaine:
Analyse succincte de l'influence des médias et pistes de réflexion**

Par Vivien Carli

Sous la direction de Valérie Sagant
et Laura Capobianco

Montréal, décembre 2008



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

www.crime-prevention-intl.org

**COMPARED
ANALYSIS
REPORT**



Médias, prévention de la criminalité et sécurité urbaine : Analyse succincte de l'influence des médias et pistes de réflexion

Sous la direction de Valérie Sagant et Laura Capobianco.

Par Vivien Carli, relecture version française par Massimiliano Mulone

Résumé

Le présent rapport a pour objet d'analyser l'impact des médias sur la prévention de la criminalité, ses auteurs proposant une approche intégrée permettant d'étudier les différents rôles joués par les médias dans ce domaine. Si l'on en croit les études nationales ou indépendantes consacrées à ce sujet, les médias occuperaient toujours une place centrale en tant que vecteurs de communication, mais aussi acteurs du partage et de la diffusion des informations au sein de la société : « *les gens se fient aux tendances et aux données statistiques mises en lumière par les experts et les sources officielles* » (Sacco 2000:208). Cependant, du fait de la nature complexe et multidimensionnelle de l'influence des médias, de leurs interactions et de leurs liens, ces rôles multiples n'ont à ce jour pas encore été clairement identifiés. C'est la raison pour laquelle **l'impact des médias est plus complexe qu'un simple lien de causalité, le travail des médias ne consistant pas uniquement à suivre les tendances majeures de l'actualité**. En définitive, une relation participative, interactive et démocratique avec un large panel de sources médiatiques offre un moyen de contribuer positivement à la prévention de la criminalité, et par là même d'empêcher les dérives médiatiques, les idées fausses et la stigmatisation, tout en renforçant l'efficacité des stratégies et des mesures adoptées.

Introduction

Les médias sont la principale source d'informations sur la criminalité et la sécurité à laquelle a accès une large part de la population mondiale. Se référant au contexte canadien, Judith Dubois, chercheuse à l'Université du Québec à Montréal, recense, parmi les études nationales déposées auprès de la Commission canadienne sur la détermination de la peine, un certain nombre de sondages indiquant que 95 % des personnes interrogées utilisent les médias comme principale source d'informations sur les questions relatives à la criminalité. Malgré ce chiffre important, le débat continue à faire rage concernant le degré d'influence véritable de cette couverture médiatique sur l'opinion et les politiques publiques. Que cette influence soit considérable ou non, ce rapport présente plusieurs études, pratiques et partenariats dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la sécurité urbaine, qui suggèrent que les médias exercent à la fois une influence négative et positive sur l'opinion et les politiques publiques. Les médias sont donc appelés à jouer un rôle clé dans la prévention de la criminalité, qui constitue l'une des grandes priorités de nos gouvernements. Pour étudier le(s) rôle(s) des médias, il faut tout d'abord être conscient que le terme « médias » ne désigne pas une source d'informations unique, mais couvre bel et bien une série d'éléments nécessitant chacun une analyse propre – de la presse écrite à la radio, en passant par Internet, la télévision et les médias alternatifs – dès lors que l'on entreprend d'identifier l'influence de la diffusion d'informations relatives à la criminalité sur l'opinion publique, mais aussi les politiques et les pratiques adoptées en matière de prévention et de justice pénale. Compte tenu du vaste champ d'analyse, les auteurs ont préféré axer essentiellement leur analyse sur les médias de l'information, dont les interactions et le degré de complexité ont été mis en évidence et étudiés, mais restent à démontrer².

¹ Voir : Cavendar 2004 ; Dubois 2002 ; Ericson R., Baranek P. et Chan J. 1991.

²Ce rapport fait suite à une présentation de Valérie Sagant, Directrice Générale du Centre International pour la Prévention de la Criminalité (CIPC), proposée lors du Séminaire International sur la Sécurité organisé à Santiago (Chili) les 19 et 20 juin 2008.

Les médias, une entrave aux politiques de prévention de la criminalité

Dans le cadre de la collecte et de la diffusion d'informations sur la criminalité, le point de vue donné par les médias a parfois une influence négative sur les perceptions de l'opinion publique dans ce domaine, et interfère avec l'application des stratégies et politiques de prévention de la criminalité. Les informations fournies par les médias peuvent en effet être inexactes, partiales, voire conduire à l'adoption de mesures disproportionnées et néfastes visant à lutter contre la criminalité : « *l'image d'une criminalité aléatoire et violente ... véhiculée par les actualités façonne une certaine conception de la criminalité et de la justice, laquelle se traduit à son tour par des politiques publiques qui proposent souvent des solutions simples à des problèmes complexes* » (Yanich 2001:222). Les observateurs sont de plus en plus nombreux à tirer la sonnette d'alarme : le travail des médias ne permet pas nécessairement d'enrichir les connaissances en matière de prévention de la criminalité.

Le traitement de l'information opéré par les médias en matière de criminalité est le fruit de recherches effectuées souvent dans l'urgence, axées sur le court terme et « superficielles », ce qui comporte inévitablement un risque : ne diffuser que certains types d'informations, et négliger certains aspects essentiels. Bien souvent, l'éclairage médiatique apporté sur les affaires de criminalité s'apparente, du fait de son caractère « énumératif », à un registre de police : identité de l'auteur de l'acte criminel et de sa (ses) victime(s), lieu de l'acte criminel, etc., et omet en revanche de façon quasi-systématique les tenants et aboutissants du côté de l'auteur de l'acte criminel et de sa (ses) victime(s). En outre, l'analyse et l'évaluation rapides des tendances criminelles et des résultats des politiques publiques à l'échelon local, telles qu'elles sont traitées par les médias, risquent de compromettre la mise en œuvre de mesures de prévention pourtant efficaces. Les professionnels du secteur de la prévention soulignent en effet à quel point les stratégies mises en place doivent être axées sur le long terme et reposer sur un diagnostic solide, prenant en compte la complexité et l'interdépendance des différents facteurs qui sous-tendent la criminalité. En ce sens, la couverture médiatique des affaires de criminalité ne favorise pas nécessairement ces approches de prévention.

Par ailleurs, la presse écrite peut donner une image distordue de la réalité en matière de criminalité³. Ainsi, selon Jeffrey C. Hubbard et al. (1975), la presse influence l'opinion publique dans ce domaine dès lors qu'elle choisit d'accorder une importance démesurée à certaines formes de criminalité par rapport à la fréquence réelle des actes criminels recensés au sein de la communauté sociale (p.22-3). Judith Dubois rappelle ainsi l'étude menée par O'Connell (1999) en Irlande, dans laquelle celui-ci reprochait directement aux médias leur tendance à donner une image inexacte de la criminalité. En effet, dans ce genre d'affaires, l'éclairage médiatique met souvent l'accent sur les dimensions spectaculaire et affective, ce qui explique que les faits divers jugés « dignes » d'être couverts font davantage appel à l'émotion qu'à l'intellect, et tendent à accorder beaucoup d'importance aux images négatives de la criminalité au sein de la société. Dans son ouvrage intitulé *Canadian Criminology: Strategies and Perspectives* (2007), James C. Hackler cite ainsi certains exemples d'actes criminels régulièrement laissés de côté par les médias, tels que la criminalité des affaires ou les crimes contre l'environnement. Selon lui, ces formes de criminalité sont délibérément « passées sous silence » en raison de **l'instrumentalisation politique et publique de la criminalité, de la sécurité et de la prévention de la criminalité**, mais aussi de l'influence néfaste exercée par le secteur privé via le lobbying actif. Ces choix médiatiques peuvent être à l'origine d'une image déformée de la réalité criminelle et, plus grave encore, se traduire par des mesures politiques inadaptées, ce qui compromet l'efficacité et la pérennité des stratégies de prévention.

Si elle fait couler beaucoup d'encre, l'influence des médias sur l'opinion publique reste difficile à évaluer. À l'instar de Tom Rogers, qui a conduit de nombreuses recherches et analyses bibliographiques approfondies, plusieurs auteurs font remarquer que certains aspects de la

³ Voir : Barak, G. 1995 ; Chermak 1994.

couverture médiatique proposée dans les journaux instillent une peur de la criminalité dans la société. Ce lien de cause à effet est pourtant difficile à démontrer. Dans son ouvrage intitulé « *Towards an Analytical Framework on Fear of Crime and its Relationship to Print Media Reportage* », Rogers s'intéresse à la façon dont la couverture médiatique alimente la montée en puissance de la victimisation et du sentiment d'insécurité, en insistant sur la dimension locale des actes commis, sur le déclin moral et sur la disparition progressive du lien social : « on considère désormais que la perte de repères, couplée aux contraintes physiques et sociales qui caractérisent de nos jours la vie urbaine, symbolisée par le désordre et le crime, les adolescents qui mendient dans la rue, les bâtiments à l'abandon, les graffitis, la drogue, l'ivresse sur la voie publique et le vandalisme, accroît le malaise social, donc la peur de la criminalité ».

La couverture médiatique des affaires de criminalité a fait de cette dernière un concept à part entière, ce qui suscite à son tour une attitude de crainte alimentée par l'opinion publique et l'affect, et renforce les politiques publiques répressives et « dures » en matière de criminalité et de sanctions pénales. Kenneth Dowler (2003) explique que l'obsession de la criminalité affichée par les médias a pour conséquence de surexposer le lecteur ou le téléspectateur à la violence, celui-ci ne tardant pas à se sentir directement menacé : d'où la montée en puissance de cette peur du crime, et, par voie de conséquences, de mesures de plus en plus répressives. Dans son rapport intitulé « *Is Youth Crime Out of Control?* » (1998), la *John Howard Society* avançait déjà les mêmes explications, suggérant que les idées fausses en matière de criminalité avaient pour effet d'aggraver l'intolérance et de favoriser un durcissement des positions. Ainsi, l'importance accrue accordée par les médias aux actes criminels commis par les jeunes serait à l'origine d'un renforcement des mesures prises dans le domaine de la justice pénale, comme en témoigne l'adoption, au Canada, de la Loi sur la criminalité chez les jeunes (*Youth Offenders' Act*). En vertu de cette loi, les jeunes âgés de 16 et 17 ans peuvent désormais être jugés devant des tribunaux pour adultes, même en cas d'infraction mineure. L'éclairage médiatique peut avoir une influence négative sur l'adoption de nouvelles mesures, par exemple lorsqu'un événement isolé suscite un virage politique de grande ampleur alors même que l'efficacité des mesures en place n'a pas encore été évaluée. Cependant, il est encore difficile d'affirmer avec certitude que la couverture des affaires criminelles conduit inévitablement à l'adoption de politiques « dures » et d'attitudes répressives en matière de lutte contre la criminalité.

Dans quelle mesure les médias contribuent-ils à « produire de la violence » ? Cette épineuse question fait elle aussi couler beaucoup d'encre. Leur influence directe dans ce processus n'a pas encore été démontrée, bien que certains auteurs soupçonnent l'existence d'un lien de cause à effet plus ou moins net. Ainsi, selon Melanie Brown, de l'Institut Australien de Criminologie (*Australian Institute of Criminology*), les études sur la violence à la télévision et dans les films ne mettent en évidence aucun lien de cause à effet direct entre l'exposition aux médias et les comportements agressifs, soulignant davantage une relation complexe articulée autour de « variables interdépendantes » (1996:2). Le Rapport mondial sur la violence et la santé publié en 2002 par l'OMS affirme que : « *une brève exposition aux images de violence présentées à la télévision ou dans les films ... tend, à court terme, à accroître les comportements agressifs...cet effet étant plus marqué chez les jeunes présentant déjà des tendances agressives* » (p.39). Les médias contribuent peut-être à aggraver les comportements agressifs, néanmoins les preuves demeurent fragiles et non établies. Les études sur le sujet font en revanche apparaître **un lien plus systématique entre l'exposition aux médias et la banalisation de certains actes criminels**. S.K. Srivastva et Sweta Agarwal (2004) considèrent ainsi les médias comme un puissant instrument de « *communication d'idées* » (p.63). Dans cette étude, consacrée essentiellement au cinéma et aux programmes de télévision indiens, les auteurs expliquent que les images de violences à l'encontre des femmes banalisent, aux yeux du téléspectateur, le viol et le meurtre des femmes. Ils considèrent cette situation comme un « effet pervers » qui nécessite toute l'attention des autorités (p.64). La conclusion de S.K. Srivastva et Sweta Agarwal est la suivante : puisque les médias jouissent d'une influence incomparable, le fait d'interdire les représentations de la femme vulnérable, voire victime, devrait réduire le nombre de violences à l'encontre des femmes.

Stigmatisation de certains groupes et de certains lieux

Au sein des débats, plusieurs études suggèrent que **les médias ont parfois pour effet de stigmatiser davantage certains groupes** (jeunes, communautés ethno-culturelles et peuples autochtones), ainsi que certaines zones géographiques, voire certains quartiers. Le problème, selon Bernard Schissel (1997), est que la majeure partie des gens ne se basent que sur les médias pour s'informer sur le système judiciaire de leur pays ; « *les conceptions dominantes concernant la criminalité chez les jeunes émergent au fil d'un processus complexe d'interactions entre les médias, les acteurs politiques et les lecteurs ou spectateurs* » (p.220). Ainsi, une couverture médiatique faite d'informations inexactes ou erronées concernant certains individus ou certains lieux peut donner naissance à des politiques inadaptées et générer des stéréotypes, dans lesquels certains groupes sont, par défaut, considérés comme criminels (Hall 1978). Les comptes rendus médiatiques consacrés à la criminalité chez les jeunes se sont multipliés ces dix dernières années, bien que le nombre de cas de ce type soit resté stable (John Howard Society 1998). Un professeur de droit à l'Université de Californie parle ainsi d'un véritable « ouragan » pour évoquer ce phénomène de stigmatisation des jeunes, dans lequel les médias tendent à exagérer la criminalité chez les jeunes, et à établir un lien systématique entre la criminalité et les jeunes (Portner 1999).

Vue à travers le prisme médiatique, la jeunesse, présentée comme une armée de délinquants en puissance, est un parfait exemple de couverture médiatique trompeuse qui, comme le suggère Portner, s'est traduite par un renforcement inutile des mesures pénales appliquées aux actes criminels commis par les jeunes, avec un nombre toujours croissant de jeunes incarcérés. Parmi les autres groupes stigmatisés figurent notamment les minorités ethniques et culturelles, ainsi que les étrangers, les immigrants et les réfugiés.

Travis Dixon et Cristina Azocar (2007) s'intéressent à la sur-représentation de ces groupes lorsque les médias traitent de statistiques de la criminalité. Cette sur-représentation affecte l'image de ces groupes dans l'opinion publique, instille une tendance infondée à la peur, au stéréotype et au racisme, et aggrave l'intolérance en poussant par exemple à l'adoption de politiques sociales discriminatoires : « l'exposition à la *composante raciale du « scénario » de la criminalité* accroît le nombre de partisans des mesures répressives » (Gilliam et Iyengar 2000:560).

Cette mentalité a eu pour effet de durcir les sanctions pénales, comme l'illustre la nouvelle législation suisse relative aux actes criminels commis par des étrangers (Nouvelle loi sur les étrangers). En vertu de cette loi, « tout individu d'origine étrangère qui porte atteinte à la sécurité et à l'ordre public sera privé de ses droits » ou reconduit à la frontière.

Aux États-Unis et au Canada, l'importance accrue accordée au terrorisme a eu pour conséquence néfaste de stéréotyper les musulmans et les Arabes en les présentant comme des criminels en puissance. Cela a conduit à l'adoption de la Loi anti-terroriste (certificats de sécurité), qui autorise le gouvernement à interpellier, voire à reconduire à la frontière tout individu suspecté de préparer un acte terroriste ou d'appartenir à un groupe terroriste, sans qu'il soit nécessaire d'apporter des preuves concrètes de cette culpabilité (Examen parlementaire de la Loi antiterroriste). Ces lois constituent en réalité une violation des droits fondamentaux et universels de l'homme, et stigmatisent injustement certains groupes.

Cette stigmatisation revêt aussi une dimension géographique, **les quartiers du « centre-ville » et de la « périphérie urbaine » concentrant désormais la majeure partie des interventions médiatiques consacrées à la criminalité**. Danilo Yanich (2001) explique que les médias de l'information présentent une dimension « urbano-suburbaine » de la criminalité, dans laquelle la ville en elle-même est dangereuse (p.222). En Amérique du Nord, le « centre-ville » est devenu un concept à lui seul dans les comptes rendus consacrés aux affaires criminelles. Comme le fait remarquer Robson Sávio Reis Souza (2007), il en résulte une crainte vis-à-vis de certaines

communautés, qui peut s'avérer contre-productive pour les stratégies de prévention, puisqu'elle marginalise les individus qui vivent au sein des communautés cibles. Robson Sávio Reis Souza énumère ainsi les conséquences : « effondrement des prix de l'immobilier au niveau local ; détérioration de la qualité de vie de la population du fait de la peur et de la réputation de violence associées à la zone ; fragilisation du tissu social » (p.287). De plus, cette stigmatisation aggrave le sentiment d'isolement et la perte de l'estime de soi, et constitue une entrave à l'afflux de nouveaux investissements et de nouveaux services dans la zone.

Les phases d'élaboration et de développement des politiques de prévention de la criminalité, de même que les initiatives visant à sensibiliser l'opinion à ces questions, doivent tenir compte du rôle clé des médias, qui constituent notre principale source d'informations. Il est toutefois essentiel de noter que l'impact, ou les « effets », des médias sur l'émergence du sentiment d'insécurité et le phénomène de stigmatisation **reste(nt) difficile(s) à évaluer avec précision**.

La couverture médiatique des affaires de criminalité peut contribuer aux politiques de prévention

Exposer la population, par le biais des médias, à la criminalité et aux affaires criminelles peut être une stratégie de prévention efficace et un précieux outil d'information et de sensibilisation à certains problèmes sociaux jusque là sous-estimés ou laissés de côté. Joe Friesen⁴, journaliste canadien au *Globe & Mail*, explique que les médias pourraient contribuer à la prévention de la criminalité en informant la population sur les causes et les tendances de la criminalité. Les campagnes de sensibilisation constituent un autre exemple dans lequel les médias peuvent activement contribuer à mobiliser le soutien nécessaire et à promouvoir les initiatives nationales et internationales en matière de prévention de la criminalité, tout en assurant la diffusion rapide d'informations auprès d'une large audience.

Plusieurs campagnes de sensibilisation à la traite des êtres humains, aux abus sexuels commis sur des enfants, aux violences à l'encontre des femmes ou encore au soutien aux victimes ont ainsi contribué au succès des initiatives de prévention dans ces domaines, qui ont elles-mêmes permis une amélioration de la qualité et de la diffusion des informations. Dans les années 1990, l'importance accrue accordée par les médias à la traite des êtres humains s'est traduite par une augmentation des ressources allouées, une prise de conscience générale et un soutien renouvelé à la lutte contre l'esclavage sexuel des femmes et des jeunes filles. Ce mouvement a débouché sur une réponse à l'échelle mondiale : « l'image de la prostitution présentée à travers le discours des médias, de même que la législation contre la traite des êtres humains, a permis d'améliorer l'efficacité des mesures mises en place par les gouvernements des pays concernés en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des femmes » (Burrows & Lagos 2005). On assiste parallèlement à une multiplication des initiatives lancées via Internet, telles que *Statesafe* et *humantrafficking.org*, qui proposent aux Internautes des outils, des forums de discussion et des informations concernant les moyens de prévention. Par ailleurs, les médias portent une attention accrue aux victimes d'actes criminels, ce qui s'est traduit par une hausse du nombre d'associations d'aide aux victimes et par la publication de manuels de formation destinés aux organes d'information (Rentschler 2007). C'est le cas notamment du document [*Ethical Guidelines for the Media's Coverage of Crime Victims*](#), qui vise à empêcher toute construction médiatique néfaste de la criminalité et des victimes, ou encore des Programmes d'aide aux victimes lancés par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUJDC) (Simpson & Cote 2006).

Les médias peuvent contribuer à réduire le nombre de violences ou autres actes criminels commis dans la société, notamment à l'encontre des femmes et des enfants. Les médias ont commencé à s'intéresser aux violences exercées à l'encontre des femmes dans les années 1970. Cette couverture médiatique a permis de sensibiliser la population au problème, de mettre en place des mesures de protection des femmes et des jeunes filles (adoption de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes ou « Convention

⁴ Le CIPC a organisé un entretien avec Joe Friesen le 16 juillet 2008.

CEDAW »), et d'élargir l'offre de services sociaux axés sur l'aide aux femmes victimes de violences. Ce climat de sensibilisation a aussi vu augmenter le nombre de cas de violences signalés à la police. Certaines associations telles qu'*Isis International*, le *National Criminal Justice Reference Service* (NCJRS) ou encore *Women's International Network* mettent à la disposition du public des manuels et des rapports sur ce sujet, aux formats électronique et papier. L'accent mis par les médias sur les cas de pédophilie s'est également avéré avoir un impact positif. Jane Divita Woody (2002) explique ainsi que les médias peuvent être fort utiles en offrant une couverture responsable de ces problèmes et en sensibilisant les gens aux questions des pratiques sexuelles déviantes. Dans ce cadre, les médias favorisent un dialogue ouvert avec les familles et les communautés, sensibilisent l'opinion publique au problème et aident les thérapeutes à proposer leurs services et leurs conseils aux jeunes victimes et à leurs familles. Le gouvernement suisse coopère ainsi avec un certain nombre d'associations privées, telles que la Prévention Suisse de la Criminalité, pour informer le public sur Internet et mettre en place un système permettant de traquer la pédo-pornographie sur Internet : « les médias retranscrivent l'expérience personnelle des violences subies au sein de la sphère familiale » (Kitzinger 2001:93). Les médias sont également en mesure de faire évoluer les mentalités et les normes culturelles relatives aux abus sexuels commis sur les enfants et à l'inceste, ce qui permet aux victimes de prendre conscience de leur situation, et de limiter le traumatisme auquel elles s'exposent (Kitzinger 2001).

Les médias contribuent également à informer le public des mesures d'auto-protection et des stratégies de prévention de la criminalité. Compte tenu du nombre impressionnant de personnes qui ne se tiennent informées des affaires criminelles que par le biais des médias, ceux-ci sont donc les mieux placés pour dénoncer certaines formes de criminalité. Les campagnes médiatiques de prévention des cambriolages et d'information concernant les risques associés à la consommation de drogues et d'alcool sont de bons exemples du rôle clé que peuvent être amenés à jouer les médias en matière de prévention de la criminalité. Certaines initiatives telles que *Crime Concern*, la *411 Initiative for Change* ou encore l'*Internet Watch Foundation* fournissent ainsi des informations régulièrement mises à jour sur les stratégies de prévention de certains actes criminels (cambriolages, notamment) et proposent un formulaire permettant de signaler les cas de ce type.

Aux États-Unis, au Canada, en France et en Belgique, gouvernements et associations ont lancé des campagnes médiatiques en vue de sensibiliser la population aux dangers associés à l'usage et au trafic de stupéfiants (médicaments sur ordonnance et drogues), mais aussi à la consommation d'alcool (la campagne étant axée plus spécifiquement sur les risques de l'alcool au volant). Ces initiatives prennent notamment la forme de campagnes nationales de sensibilisation aux stupéfiants et de réseaux d'information sur la toxicomanie et l'abus d'alcool. À l'échelon international, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et en France, la Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et la Toxicomanie (MILDT) ont tous deux lancé des campagnes de prévention de la toxicomanie.

Les médias peuvent jouer un rôle démocratique en matière de prévention de la criminalité. Avec l'essor de la communication de masse, ils sont désormais en mesure « d'éduquer » la population dans certains domaines, ce qui favorise l'émergence d'une pensée critique de la part de l'opinion publique et accroît la responsabilité des institutions, des agences, des organisations et des gouvernements. Ainsi, selon le *Communication & Information Systems Department* du gouvernement sud-africain, les médias sont appelés à jouer un rôle clé dans le renforcement des processus démocratiques. Ils sont en effet en mesure de garantir la transparence des institutions spécialisées dans la prévention de la criminalité et la sécurité. En 2002, Nacro, organisme britannique indépendant, a ainsi appelé le gouvernement, les services de police, l'administration judiciaire et les médias à « faire preuve d'honnêteté avec le public en ce qui concerne la criminalité » et à collaborer « en faveur de l'information et non de la désinformation ». Les médias peuvent par exemple améliorer la surveillance ou le suivi du travail des forces de police (pour lutter contre les violences policières ou la corruption), le fonctionnement du système judiciaire (pour lutter contre les traitements arbitraires et les discriminations) ou encore le système éducatif.

Par leur contribution, les médias sont à même d'inciter les gouvernements à mettre en œuvre les mesures et initiatives nécessaires pour que les collectivités et les agences de prévention locales disposent de ressources suffisantes pour mener de nouvelles stratégies de prévention. En définitive, les médias contribuent activement à accroître la transparence et la responsabilité dans les processus décisionnels qui sous-tendent la définition et l'application des politiques publiques.

Les **médias peuvent par ailleurs promouvoir un journalisme « civique »**, en vertu duquel les médias sont davantage tenus de fournir des informations fiables et de participer activement à des initiatives de prévention de la criminalité. Joe Friesen a ainsi entrepris de mettre en lumière le quartier « sensible » de Jane Finch, au nord-ouest de Toronto, en vue d'observer la réaction de l'opinion publique à la hausse des violences par armes à feu recensées au sein de la communauté afro-caribbéenne. La démarche de Friesen est représentative d'une tendance journalistique récente, également illustrée au Brésil par Anabela Paiva : il s'agit d'effectuer des recherches au sein des communautés afin d'encourager une analyse plus approfondie et plus responsable des causes et des effets de la violence, dans le but de diminuer la stigmatisation de certaines communautés soient stigmatisées, de mettre en valeur les parcours exemplaires et de prévenir les analyses erronées.

Conclusion : Mettre en place une politique de communication pour établir des partenariats susceptibles de renforcer la prévention de la criminalité

Un certain nombre de conditions doivent être réunies pour que le gouvernement et les autres parties prenantes établissent un partenariat productif avec les médias. L'un des moyens d'y parvenir consiste à adopter et à intégrer une politique de communication en matière de prévention de la criminalité et de sécurité. Cette politique suppose que le gouvernement mette en place un cadre permettant (1) de définir des principes applicables au(x) rôle(s) des chargés de communication et des médias, ainsi qu'aux relations entre eux, et (2) d'établir avec divers représentants du monde des médias un réseau de communication, d'échanges, d'aide et de formation. L'adoption d'une politique de communication nécessite par ailleurs de faire évoluer les mentalités au sein du gouvernement et des communautés locales, afin de promouvoir l'ouverture et les interactions proactives avec les médias, de comprendre ce qu'implique la communication et d'en faire un problème stratégique⁵.

L'objectif d'une politique de communication est d'établir des partenariats entre les médias, le gouvernement et les communautés locales, ces partenariats reposant eux-mêmes sur des processus spécifiques. Tout d'abord, au sein d'un système démocratique, la liberté et la pluralité des médias sont capitales, car elles garantissent la diversité des opinions et des informations, en d'autres termes l'existence d'une pensée critique (Alat 2006). Deuxièmement, le gouvernement et ses partenaires doivent, pour définir les stratégies à mettre en place à l'échelon local en matière de prévention de la criminalité et de sécurité, intégrer dès la conception de ces stratégies le rôle que les médias peuvent y jouer. Pour assurer cette collaboration, gouvernements et ONG peuvent par exemple inviter les journalistes à prendre part aux manifestations publiques et aux réunions des associations locales, afin de promouvoir le « journalisme civique » et la participation aux initiatives de prévention. Les autorités ont tout intérêt à développer des échanges avec les principaux acteurs du monde médiatique, et à travailler en étroite collaboration avec les journalistes qui adhèrent à cette cause⁶. Le gouvernement doit alors « *instaurer et entretenir une relation avec les médias – une relation qui ne se limite pas à les utiliser comme un simple « outil publicitaire » pour vanter les mérites de sa politique ... Le gouvernement doit s'efforcer, avec l'aide des spécialistes de diverses disciplines, de faire évoluer les pratiques des médias en matière de criminalité dans leur ensemble, grâce au développement et à la mise en place de la stratégie de communication* » (Alat, 2006, p.301).

⁵ Voir : "Have we lost the battle with the MLO's".

⁶ Voir : "Have we lost the battle with the MLO's".

En Ontario, l'initiative de communication conjointe entre d'une part les services de police et les pompiers (*Ontario Police and Fire Services*) et d'autre part les médias (à l'aide de spots publicitaires, d'annonces et de publications ciblées, par exemple) offre un bon exemple de partenariat visant à sensibiliser le public et à réduire le nombre d'incidents dans les quartiers⁷. Le gouvernement canadien a récemment publié à l'attention des communautés urbaines, des collectivités locales et du secteur privé un manuel baptisé « *Safe Communities Kit: Working with the Media* », qui explique également à la disposition des organes d'information des services d'aide et d'information concernant la création de partenariats. Le réseau américain *National Youth Network* a lui aussi lancé un projet similaire sur Internet. Citons, comme autre exemple, l'initiative « *Taking back our Neighbourhoods* » menée en 1993 dans la ville de Charlotte (États-Unis), en vue de mettre fin à la stigmatisation de certains quartiers rongés par les problèmes de toxicomanie et de violence.

Dans le cadre de ce projet, la collectivité locale et le Chef de la police ont travaillé étroitement avec les médias pour améliorer la situation. Ce partenariat a incité les médias à couvrir les affaires de criminalité recensées à l'échelon local et à mettre davantage en lumière les parcours exemplaires (« *The Key to Safer Municipalities*»). Cette stratégie a permis de renforcer la cohésion entre les habitants et la confiance entre les parties. Cela prouve l'efficacité des partenariats établis en vue d'ouvrir un dialogue, d'encourager l'action collective, de promouvoir un journalisme responsable, de diffuser l'information et d'empêcher toute stigmatisation.

Il est souhaitable que le gouvernement et les organismes chargés de la prévention de la criminalité instaurent un cadre pédagogique à même de fournir, à tout moment, des informations ainsi que des services d'assistance et de formation à un large panel de représentants des médias et ce, hors du contexte habituel des organes d'information. Cette stratégie facilitera la communication entre les parties, afin de diffuser des informations précises et fiables sur les questions de criminalité. En intensifiant les échanges avec les médias et en informant davantage leurs représentants du rôle à jouer en matière de prévention, l'éclairage médiatique jeté jusqu'à présent sur les affaires criminelles peut commencer à évoluer. À l'instar de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et du Conseil national de prévention de la délinquance des États-Unis, les agences internationales et gouvernementales s'efforcent de faire participer les médias à des séminaires, à des formations, à des campagnes de sensibilisation et de prévention et à des tables rondes, en vue d'améliorer et de responsabiliser le travail des médias. Établir des liens avec les responsables des organes d'information par le biais du dialogue et de la coopération technique peut donc améliorer l'efficacité des stratégies de prévention et de sensibilisation. Néanmoins, selon Joe Friesen, les autorités publiques doivent s'efforcer d'être plus transparent et plus ouvert vis-à-vis de ces interlocuteurs, tout en améliorant ses techniques de collecte d'informations.

Dans ce contexte, les efforts des autorités publiques pourraient porter sur **l'éducation à la pratique des médias comme outil indispensable de prévention de la criminalité**. L'impact croissant des différentes sources d'information sur les jeunes a peu à peu mis l'accent sur la nécessité d'éduquer le public à la pratique des médias. Il s'agit, en d'autres termes, d'utiliser les médias pour éduquer la population et faire évoluer les mentalités et les réactions que suscite l'éclairage médiatique porté sur les actes criminels commis par des jeunes. Si l'on en croit une publication de l'Institut Australien de Criminologie, « *les enfants doivent être en mesure de porter un jugement critique sur les images qui leur sont données de voir dans la vie de tous les jours, à travers toutes les formes de divertissement virtuel, y compris les jeux vidéo et l'Internet. Cette éducation à la pratique des images peut prendre une forme identique aux cours de littérature traditionnels, ou même aux cours d'éducation sexuelle ou de prévention de la toxicomanie* ». Au Canada, *Media-Awareness.ca* est un outil en ligne dont l'objectif est d'inculquer aux jeunes un esprit critique à l'égard des différents médias auxquels ils sont exposés ; le site informe également les internautes des moyens d'obtenir des informations précises et impartiales

⁷ Voir : « Relations avec les médias et sensibilisation du public »

concernant la criminalité. Cette initiative a pour effet d'inciter les organes d'information à se montrer plus responsables et plus fiables.

Notons que si la politique de communication est encore, à bien des égards, « en chantier », elle ne suppose pas moins dès à présent un échange réciproque d'informations, la prise en compte d'objectifs à long terme, et un soin particulier apporté à la qualité des informations fournies.

Puisque les médias sont un vecteur central de socialisation, l'étude de l'influence complexe exercée par les médias sur la prévention de la criminalité et la sécurité urbaine revêt une importance clé pour le gouvernement, le secteur privé, le secteur public et les communautés locales. L'éducation à la pratique des médias mérite également toute notre attention, si l'on souhaite encourager les générations futures à exploiter les informations relatives à la criminalité dans le cadre des initiatives de prévention et de sécurité urbaine, mais surtout façonner ces interactions de la façon la plus productive possible.

Informations additionnelles

Media Awareness Network www.media-awareness.ca

Partnering with the media to build safer communities. Toolkit, 1995.
National Crime Prevention Council, Washington, DC, www.ncpc.org

The Communication Initiative www.comminit.com

B.C. Crime Prevention Awards
http://www.pssg.gov.bc.ca/community_programs/crime/awards.htm

The 411 Initiative for Change <http://www.whatsthe411.ca/>

Cybertip <http://www.cybertip.ca>

INHOPE <http://www.inhope.org/>

National Child Exploitation Coordination Centre <http://ncecc.ca/>

Internet Watch Foundation <http://www.iwf.org.uk/>

National Center for Missing and Exploited Children <http://www.ncmec.org/>

National Youth Anti-Drug Media Campaign. <http://www.mediacampaign.org/>

Bibliographie

- Alat, Zeynep. "News Coverage Of Violence Against Women." *Feminist Media Studies* 6.3 (2006): 295-314.
- Barak, G. *Media, Process, and the Social Construction of Crime: Studies in Newsmaking Criminology*. Garland Publishing, Inc., 1995.
- Barker, Michael. "Manufacturing policies: the media's role in the policy making process." Accessed 3 June 2008. <http://live-wirez.gu.edu.au/jea.papers/Barker.doc>
- Beaudoin, Christopher E. "The impact of news use and social capital on youth wellbeing: An aggregate-level analysis." *Journal of Community Psychology*. 35.8 (2007):947-965.
- Bechtel, Andy. "Covering Violence: A Guide to Ethical Reporting About Victims and Trauma." *Journalism & Mass Communication Quarterly* 84.4 (2007):849-850.
- Bellew, Steven S. "Media influence on executive police decision- making: a case study of police and media interaction during the Oklahoma City bombing investigation and trials." Accessed on 4 June 2008. http://www.library.unt.edu/theses/open/20011/bellew_steven_s/Thesis.pdf
- Brown, Melanie. *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice. No. 55: The portrayal of violence in the media: impacts and implications for policy*. Australian Institute of Criminology. June 1996. Accessed on 2 June 2008 <http://www.aic.gov.au/publications/tandi/tandi55.html>
- Capobianco, Laura. "Communication for Social Change: A powerful tool for community safety and crime prevention." ICPC. Accessed on 2 June 2008 http://www.crime-prevention-intl.org/publications/pub_19_1.pdf
- Chermak, S. *Police, Courts, and Corrections in the Media*. 1998. In Bailey, F, Hale, D. eds. *Popular Culture, Crime & Justice*. Wadsworth Publishing Company, 1998.
- Confédération Suisse. "Nouvelle loi sur les étrangers." Accessed on 3 July 2008. <http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/dokumentation/gesetzgebung/auslaendergesetz.html>
- Crime Concern Working for Safer Communities. Accessed on 3 June 2008. <http://www.crimeconcern.org.uk/>
"Teachers TV Kids and crime week". Accessed on 3 June 2008. <http://www.crimeconcern.org.uk/index.asp?m=24&s=0&ss=0&c=1414&t=Teachers%20TV%20Kids%20and%20crime%20week>
- Dixon, Travis L. and Cristina L. Azocar. "Priming Crime and Activating Blackness: Understanding the Psychological Impact of the Overrepresentation of Blacks as Lawbreakers on Television News." *Journal of Communication* 57. 2 (2007): 229-253.
- Dorfman, Lori and Vincent Schiraldi. "Off Balance: Youth, Race & Crime in the News." (April 2001) Accessed 3 June 2008. <http://www.buildingblocksforyouth.org/>
- Doyle, Aaron. "Blaming Children: Youth Crime, Moral Panics and the Politics of Hate (Book)." *Canadian Journal of Criminology* 40.2 (1998): 217-221.
- Dubois, Judith. "Media Coverage of Organized Crime: Impact on Public Opinion?"

- Université du Québec à Montréal. Accessed on 3 June 2008.
http://www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/media_e.htm
- Ericson, R., P. Baranek and J. Chan. *Representing Order: Crime, Law and Justice in the News Media*. Toronto: University of Toronto Press/Buckingham, 1991.
- Friesen, Joe. "Despair and frustration at Toronto's Jane and Finch." *Globe and Mail*. Accessed on 10 June 2008.
http://www.theglobeandmail.com/servlet/Page/document/v5/content/subscribe?user_URL=http://www.theglobeandmail.com%2F servlet%2F story%2F RTGAM.20051111.wxguns11%2F BNStory%2F National%2F&ord=32964973&brand=theglobeandmail&force_login=true
- Gilliam Jr., Franklin D. and Shanto Iyengar. "Prime suspects: The influence of local television news on the viewing public." *American Journal of Political Science* 44:3 (2000):560.
- Government of Ontario, Canada Website. "Relations avec les médias et sensibilisation du public." Accessed on 3 July 2008.
<http://www.ofm.gov.on.ca/french/About/Annual%20Reports/2004-05/PubEd.asp>
- Government of South Africa. Communication & Information Systems Department. Themba Maseko. "Have we lost the battle with the MLO's." Accessed 4 July 2008.
http://www.gcis.gov.za/media/ceo/mlo_forum.pdf
- Hackler, James. C. *Canadian Criminology. Strategies and Perspectives*. Fourth Edition. Pearson Prentice Hall: Toronto, 2007.
- Hall, S. *Policing the Crisis*. London: Macmillan, 1978.
- Householder, Jean. "Perception of Crime Risk and News Media Influence." Accessed on 4 June 2008.
<http://www.bus.ucf.edu/mdickie/Research%20Methods/Student%20Papers/Crime/Householder%20-%20Crime%20Perceptions.pdf>
- Hubbard, J.C. and M. L. DeFleur. "Mass Media Influences on Public Conceptions of Social Problems." *Social Problems* 23/1 (1975): 22-34.
- International Center for the Prevention of Crime (ICPC). "Communication for Social Change: links to some practices, tools and training." *International Observer*. August 15 2003 No.19. Accessed on 2 June 2008. http://www.crime-prevention-intl.org/io_old/english/features/features_n19_04.htm
- ICPC. Barchechat, Olivier. "Les politiques nationales de prévention de la criminalité en Belgique. September 2004. Accessed 4 July 2008. <http://www.crime-prevention-intl.org/filebin/IO/edition31/Belgique2004-PDFVersion.pdf>
- IPC Review. Institute for the Prevention of Crime. March 2007. Volume 1
- Kitzinger, Jenny. "Transformations of Public and Private Knowledge: Audience Reception, Feminism and the Experience of Childhood Sexual Abuse." *Feminist Media Studies* 1.1 (2001).
- Kivivuori, Janne and Mirka Smolej. "The Relation Between Crime News and Fear of

- Violence.” *Journal of Scandinavian Studies in Criminology & Crime Prevention* 7.2 (2006): 211-227.
- “Lancement d'une campagne de lutte contre la drogue dans le monde 2007-2009.” Accessed on 2 July 2008. http://www.emarrakech.info/Lancement-d-une-campagne-de-lutte-contre-la-drogue-dans-le-monde-2007-2009_a11864.html
- “Le gouvernement du Canada aide les parents à comprendre les dangers de la drogue en lançant une campagne médiatique.” Le 5 mars 2008. Accessed on 4 July 2008. http://www.strategienationaleantidroque.gc.ca/cp-nr/doc2008_03_05.html
- Le Quotidien. [Le vendredi 16 mai 2008](#). “Criminalité chez les jeunes”. Accessed on 2 July 2008. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/080516/q080516a.htm>
- Lykken, David T. “The Causes and Costs of Crime and a Controversial Cure.” *Journal of Personality* 68.3 (2000): 559-605.
- Microsoft Canada website. “Toronto Mayor and Microsoft Canada open digital arts and technology skills centre in Jamestown, Rexdale.” July 3, 2007. Accessed 2 June 2008 http://www.microsoft.com/canada/media/releases/2007_07_04.msp
- Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire Accessed on 4 July 2008. http://www.haute-savoie.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Campagnes_Ete_2008_cle5f1c9f.pdf
- Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et la Toxicomanie “Pour prévenir les risques de l'usage des drogues.” Accessed on 4 July 2008. <http://www.drogues.gouv.fr/article812.html>
- Nacos, Brigitte L. and Torres-Reyna, Oscar. “Muslim Americans in the News before and after 9-11.” Department of Political Science. Columbia University.
- Nacro website. “Be honest about crime,’ Nacro challenges media, politicians and police.” March 10 2002. Accessed on 2 June 2008 <http://www.nacro.org.uk/templates/news/newsitem.cfm/2002031000.htm/archive>
- National Criminal Justice Reference Service. “Toolkit To End Violence Against Women.” Engaging the Media, Advertising, and Entertainment Industries Accessed on 11 June 2008. <http://toolkit.ncjrs.org/files/chapter11.txt>
- National Criminal Justice Reference Service. “Working with the Media.” Accessed on 4 June 2008. <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojdp/178998.pdf>
- National Crime Prevention Council. “Strategy: Media Campaigns About Community Standards for Tolerance.” Accessed on 12 June 2008. <http://www.ncpc.org/topics/hate-bias/strategies/strategy-media-campaigns-about-community-standards-for-tolerance/?searchterm=media%20campaign>
- Nevala, Sami and Kauko Aromaa, eds. “Organized Crime, Trafficking, Drugs: Selected papers presented at the Annual Conference of the European Society of Criminology, Helsinki 2003.” European Institute for Crime Prevention and Control (HEUNI). Accessed on 5 June 2008. <http://www.heuni.fi/uploads/v2t9skuki.pdf>
- “Nouvelle campagne de prévention : alcool et grossesse ne font pas bon ménage.”

- Accessed on 4 July 2008. <http://mag.livenet.fr/post/Nouvelle-campagne-de-prevention-:-alcool-et-grossesse-ne-font-pas-bon-menage-00055.html>
- Oliver, Mary Beth. "African American Men as "Criminal and Dangerous": Implications of Media Portrayals of Crime on the "Criminalization" of African American Men." *Journal of African American Studies* 7.2 (2003):3-18.
- Portner, Jessica. "Author Says Fear Of Youth Crime Outstrips the Facts." *Education Week* 18.25 (1999).
- Présentation du chef du CST. 11 avril 2005. "Examen parlementaire de la Loi antiterroriste Comité spécial sénatorial." Accessed on 3 July 2008. <http://www.cse.dnd.ca/documents/about-cse/ccse-anti-terrorist-act-11april2005-f.pdf>
- Public Health Agency of Canada. Ledingham, Jane E. and Ledingham, C. Anne. "The Effects of Media Violence on Children." Ottawa, 1993. Accessed on 12 June 2008. http://www.phac-aspc.gc.ca/nfv-cnivf/familyviolence/html/nfntseffemedia_e.htmlThe Key to Safer Municipalities. Toolkit produced by the Fondation Docteur Philippe- Pinel.
- Rogers, Tom. "Towards an Analytical Framework on Fear of Crime and its Relationship to Print Media Reportage." Accessed on 4 June 2008. <http://www.shef.ac.uk/socstudies/Shop/8rogers.pdf>
- Ramos, Silvia and Anabela Paiva. *Mídia e Violência*. IUPERJ: Rio de Janeiro, 2007.
- Reiman, Jeffrey. *The Rich Get Richer And the Poor Get Prison*. Eight Edition. Pearson Prentice Hall: Toronto, 2007.
- Reiner, Robert. "Media made criminality the representation of crime in the mass media." Accessed on 4 June 2008. <http://www.sociology.org.uk/as4mm4b.doc>.
- Rentschler, Carrie A. "Victims' Rights and the Struggle over Crime in the Media." *Canadian Journal of Communication* 32.2 (2007):219-239.
- Sacco, Vincent F. "News that Counts: Newspaper Images of Crime and Victimization Statistic." *Criminologie* (2000) 33.1
- Souza, Robson Sávio Reis. "The Role of the Press in Public." *Brazilian Journalism Research* 3.1 (2007): 281-8.
- Srivastva, S. K. and Sweta Agarwal. "Do the Visual Media Contribute to Violence Against Women?" *Journal of Social Studies*. 9.1 (2004): 63-65.
- Tomsen, Steve. "Gay Homicides: Activism, Victims and Law and Order." Accessed on 10 June 2008. <http://www.aic.gov.au/publications/proceedings/27/tomsen.pdf>
- United Nations Office on Drugs and Crime. "Media Sensitization Workshop to be held in Colombo on 25 March 2008 for Sri Lanka Based Media Professionals." Accessed on 3 June 2008 http://www.unodc.org/india/mediaworkshop_colombo_250308.html
- United Nations Office on Drugs and Crime. "A one day workshop on "HIV and drug control for mass media." Accessed on 3 June 2008. http://www.unodc.org/iran/en/hiv_aids_control_gorgan.html

- United Nations Ninth Congress. "Mass Media and Crime Prevention."
April-6 May 1994 Accessed on 6 June 2008.
<http://www.uncjin.org/Documents/NinethCongress.html>
- UNDP. "A National Public Awareness Raising Campaign Against Drugs in
Turkmenistan." Accessed on 30 June 2008.
http://www.undptkm.org/index.php?option=com_content&task=view&id=277&Itemid=43
- Woody, Jane Divita. "Media Coverage of Child Sexual Abuse: An Opportunity for
Family Therapists to Help Families and Communities." 30 (2002): 417-26.
- Yanich, Danilo. "Location, Location, Location: Urban and Suburban Crime on Local TV
News." *Journal of Urban Affairs* 23.3/4 (2001):221.
- Young, Shannon. "A Dangerous Thing." *Screen Education* 36 (2004):52-57.
- Youth crime in Canada: public perception vs. statistical information. John Howard Society of
Alberta 1998. Accessed on 4 June 2008. <http://www.johnhoward.ab.ca/PUB/C16.htm>